

PUBLIC



Toute personne élue,
titulaire ou suppléante, au
Comité Social et
Economique (CSE)

PRÉREQUIS



Aucun

DURÉE



2 jours

FORMAT



INTRA : Présentiel ou distanciel

TARIFS



INTRA :

Nous consulter

CONTACT



04 37 48 81 31

contact@faral.net

www.faral.net

CSE : GÉRER SES BUDGETS ET ANALYSER CEUX DE L'ENTREPRISE

Créer une lecture simple et opérationnelle des
données économiques

OBJECTIFS

Être capable de comprendre les mécanismes de la vie économique de l'entreprise et gérer les budgets du CSE, et pour cela :

- Situer les attributions économiques du CSE
- Comprendre les fondements de l'économie d'entreprise
- Développer une lecture simple des données comptables en entreprise
- Distinguer les budgets dont le CSE a la gestion
- Maîtriser les obligations comptable du CSE

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Jeu plateau
- Étude de cas
- Quiz
- Évaluation des acquis (questionnaire)

Les
+
de
FARAL

- **Un apprentissage progressif** des notions économiques adapté à tous les profils
- **Une approche ludique** et concrète de l'économie via une étude de cas
- **Un apport complet intégrant l'économie d'entreprise et la gestion des budgets du CSE**

Attributions économiques et environnementales du CSE

- Principales missions d'un CSE
- Focus sur les attributions économiques et ses enjeux
- Modalité de consultation du CSE en matière économique et environnementale
- Moyens du CSE pour mener à bien ses attributions

Les fondamentaux d'une culture économique

- Reconnaissance des termes économiques (vocabulaire et flux)
- Notions de macro-économie : principaux mécanismes et ordre de grandeur
- Différentes formes juridiques et organisations des entreprises, caractéristiques associées
- Acteurs économiques internes et externes
- Les bases de la comptabilité d'entreprise et les outils d'analyse

Comptes de l'entreprise : compte de résultat et bilan

- Comptabilité analytique : principes, prix de revient, gestion budgétaire
- Outils d'analyse financière et de gestion : principaux ratios, savoir lire les informations communiquées
- L'épargne salariale
- Affectation du résultat : investissements, distribution, épargne salariale
- Cadre de la participation et l'intéressement
- Différents dispositifs d'épargne salariale

Les différents budgets du CSE

- Différence entre budget d'œuvres sociales et budget de fonctionnement
- Budgets prévisionnels et versements
- Gestion des signatures bancaires
- Responsabilité juridique : abus de confiance et délit d'entrave

Utilisation du budget des œuvres sociales

- Bénéficiaires et critères d'attribution des prestations
- Cotisations URSSAF et risque de recouvrement
- Modalité d'engagement de dépense : qui, quand, comment, traçabilité ?
- Guide des prestations
- Mise en place de la commission des marchés
- Lien avec les salariés

Utilisation du budget de fonctionnement

- Typologie de dépenses
- Que faire du surplus éventuel ?

Les obligations comptable du CSE

- Exigences de tenue d'une comptabilité
- Recours à des personnes extérieures
- Arrêté et approbation des comptes
- Inventaire du patrimoine
- Communication aux salariés
- Transmission des comptes au CSE entrant